



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sport Santé

Question écrite n° 4588

Texte de la question

M. Belkhir Belhaddad interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur la stratégie nationale sport santé 2019-2024 et sur les actions du Gouvernement en matière de sport santé pour l'avenir, notamment le plan annoncé pour la période 2025-2030. S'appuyant sur le constat et les chiffres qui démontrent que l'activité physique et sportive est un facteur clé de santé, la stratégie nationale sport santé 2019-2024 avait pour ambition de promouvoir l'activité physique et sportive comme un élément déterminant en matière de santé et de bien-être, pour toutes et tous, tout au long de la vie. Elle était une politique publique qui devait s'inscrire pleinement dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Compte tenu des enjeux en matière de santé publique, il apparaît nécessaire que le bilan de cette stratégie nationale sport santé 2019-2024 soit fait et publié au plus vite. Il faut également que le sport santé comme politique publique soit pérennisé au-delà de 2024 et que les acteurs pleinement impliqués dans le sport santé puissent avoir de la visibilité sur les actions que mènera le Gouvernement dans les années à venir. Ainsi, il lui demande à quelle date le bilan de la stratégie nationale sport santé pour la période 2019-2024 sera disponible et quelles sont les actions que mènera le Gouvernement pour les prochaines années en matière de sport santé et notamment la confirmation du lancement et la mise en œuvre d'un plan sport santé pour la période 2025-2030.

Texte de la réponse

La stratégie nationale sport-santé (SNSS) 2019-2024 a constitué un axe majeur de l'action du ministère chargé des sports, avec pour ambition de développer et de renforcer l'accès à la pratique d'une activité physique et sportive pour tous, tout au long de la vie, en s'appuyant sur les bienfaits scientifiquement démontrés de l'activité physique pour la santé. Un bilan de la SNSS 2019-2024 devrait être publié mi-2025. Il est élaboré en prenant en compte les évaluations réalisées par : - le comité de pilotage national, réunissant l'ensemble des acteurs, qui a suivi régulièrement le déploiement de la stratégie et a permis d'identifier les points forts et les axes d'amélioration ; - les administrations centrales en charge de la mise en œuvre des actions de la stratégie, qui ont apporté leur expertise et leurs retours sur leur mise en œuvre effective ; - les services déconcentrés de l'État (DRAJES, SDJES, ARS et DT-ARS), qui ont joué un rôle clé dans le déploiement territorial. Ces services ont mis en avant de nombreuses évolutions positives allant dans le sens d'une réduction de la sédentarité et d'une augmentation de la pratique d'activité physique. Il intégrera également les bilans des maisons sport-santé (MSS), réalisés par la direction des sports et son pôle « Ressources national sport santé », qui permettent de mesurer leur impact et leur rôle dans l'orientation et la prise en charge des publics éloignés de l'activité physique. Les avancées sont nombreuses et bien réelles, comme le montre les 536 MSS actives sur notre territoire, qui ont accueilli plus de 700 000 personnes depuis leur création. Il est important de rappeler d'ailleurs que l'on observe depuis 2017 une augmentation du nombre de pratiquants réguliers (+ 4 points chez les 15 ans et plus, soit plus de 3 millions de pratiquants supplémentaires) et du nombre de licences sportives (+ 8 % en 2023 par rapport à 2022 et + 5,4 % en 2024 par rapport à 2023). La nouvelle stratégie est portée avec ambition par la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative et par le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins. Ils portent une attention particulière à pleinement capitaliser sur la réussite des jeux de Paris

2024 et de la Grande cause nationale 2024, pour poursuivre le travail de sensibilisation générale aux bienfaits de l'activité physique et sportive. Aussi, sur la base des travaux de bilan et des publications en la matière - notamment le rapport du Dr Dominique DELANDRE - la stratégie nationale sport-santé 2025-2030 visera à lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique, en renforçant les dispositifs d'incitation à la pratique et en intégrant des recommandations précises adaptées à chaque tranche d'âge et contexte de vie, et à promouvoir l'activité physique adaptée (APA) comme thérapie non médicamenteuse, en intégrant davantage l'exercice physique dans la prise en charge des maladies chroniques et des parcours de soins. La direction des sports et la direction générale de la santé sont missionnées pour travailler de concert à cette planification co-construite et co-portée. Si la question des moyens mobilisés est importante, il faut également des connaissances (formations, diffusion des bonnes pratiques), un réseau d'acteurs (facilitation des collaborations entre acteurs du sport et de la santé) et du matériel et des infrastructures adaptées (espaces accessibles, équipements spécifiques pour certaines pathologies). Une phase de consultation est en cours. Elle a pour objectif de solliciter les principaux acteurs du sport-santé pour recueillir les avis et suggestions (scientifiques, maisons sport-santé, fédérations, associations, mutuelles, organisations professionnelles et syndicales, acteurs marchands, professionnels de la santé, etc.). A l'issue de celle-ci, il est prévu un premier temps de communication avant l'été et la publication de la future SNSS 2025-2030 à la rentrée scolaire 2025-2026, afin d'assurer une continuité dans les politiques de promotion de l'activité physique et du sport santé.

Données clés

Auteur : [M. Belkhir Belhaddad](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4588

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports, jeunesse et vie associative](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeunesse et vie associative](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1184

Réponse publiée au JO le : [6 mai 2025](#), page 3297